

Devenir Gestionnaire de Paie Niveau 2

Le 17/10/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Maîtriser les calculs complexes de paie (heures spécifiques, absences complexes, régularisations).
- Gérer les particularités de paie avancées : lois spécifiques, conventions collectives, statuts particuliers.
- Produire et contrôler les régularisations DSN mensuelles et événementielles.
- Assurer la conformité sociale via une veille efficace et l'analyse approfondie des textes.
- Gérer les fins de contrat complexes et les calculs d'indemnités spécifiques.
- Contrôler une paie complète et détecter les anomalies.

CONTENU

AVANT LA FORMATION

- Entretien téléphonique avec le formateur afin de personnaliser votre formation.
- Le programme de formation ci-dessous pourra donc être modifié gratuitement en fonction de vos attentes.

JOUR 1

Matin

Approfondissement du bulletin de paie et cas complexes

- Rappel approfondi des mentions obligatoires et des obligations légales.
- Les spécificités des conventions collectives : forfait-jours, modulation, cycles horaires.
- Les statuts particuliers : apprentis, intermittents, VRP, stagiaires, dirigeants assimilés salariés.
- Gestion des avantages en nature complexes : véhicule électrique, remboursement frais, télétravail.
- Les régularisations complexes : trop-perçu, rappels sur périodes antérieures, corrections rétroactives.

Après-midi

Rémunération complexe et calculs spécifiques

- Heures spécifiques : travail de nuit, dimanche, jours fériés, astreintes, modulation annuelle.
- Indemnités spécifiques : intempéries, panier, grand déplacement, indemnité de fin de mission (intérim).
- Traitement des absences complexes : accident du travail de longue durée, maladie longue durée, IJSS complexes, maintien net/brut.
- Gestion avancée des primes : proratisation, régularisation, modalités conventionnelles.

JOUR 2

Matin

Cotisations sociales – Niveau expert

- Paramétrage avancé du PASS et impacts sur les plafonnements.
- Les assiettes spécifiques : assiettes forfaitaires, assiette CSG/CRDS, cas particuliers.

CONTACTEZ
NOUS



Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité :
76820087382

- Régularisation progressive du plafond.
- Allègements complexes : Fillon avancé, zone franche, taux réduits spécifiques.
- Analyse approfondie du régime AGIRC-ARRCO (tranche 1, tranche 2).

Après-midi**DSN avancée – Contrôle & corrections**

- Lecture professionnelle d'un compte-rendu métier (CRM).
- Gestion des anomalies : code bloc, régularisations DSN.
- DSN évènementielle approfondie : AT/MP, maternité, arrêt longue durée, sortie salarié, subrogation complexe.
- Paramétrage des caisses + optimisation des règles DSN.
- Les points de vigilance URSSAF, caisses de retraite, mutuelle/prévoyance.

JOUR 3**Matin****Fins de contrat complexes et calculs d'indemnités**

- Indemnités spécifiques : rupture conventionnelle, licenciement économique, inaptitude.
- Calculs complexes : ancienneté fractionnée, proratisation, neutralisation des périodes.
- Cas particuliers : départ négocié, transaction, préavis non effectué.
- Traitement fiscal & social des indemnités.
- Conséquences en DSN de chaque type de rupture.

Après-midi**Contrôle de paie avancé & audit**

- Mise en place d'une procédure de contrôle interne.
- Analyse complète d'un bulletin pour détecter les anomalies.
- Vérification URSSAF : risques, redressements courants, bonnes pratiques.
- Audit d'un cycle complet paie → DSN.
- Comparatif avancé des logiciels (Silae, Sage, Quadratus) : fonctionnalités poussées, paramétrages.

FIN DE LA FORMATION

- Débrief de la formation avec le formateur pour consolider vos connaissances.

PREREQUIS

Aucun

PUBLIC VISE

Gestionnaire ou assistant(e) paie

- Formation individuelle ou collective (garantie à partir du premier inscrit)
- Formation assurée au sein de vos locaux ou dans une salle de formation dans la ville de votre choix
- Dates de votre choix sans surcoût
- Entretien téléphonique préalable avec notre formateur afin de personnaliser votre formation
- Inscription à réaliser 15 jours avant le démarrage de la formation
- Horaires : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Nombre de participants : de 1 à 20 participants (au delà nous consulter)
- **Formation accessible à toutes personnes porteuses de handicap. Locaux adaptés.**

DUREE

21 heures

PEDAGOGIE

**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382

Montée en compétence assurée par l'association d'un contenu théorique et pratique. Etude de cas concrets en rapport avec votre quotidien professionnel.

Moyens et supports pédagogiques :

- Remise d'un support pédagogique
- Echanges interactifs
- Intervention d'un formateur expert dans son domaine

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Exercices corrigés, études de cas réels, mise en application concrète et utile
- Évaluation pour valider vos acquis en fin de formation

Profil du formateur :

- Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation.
- Le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.
- Formateur référent : M.Lacave Téléphone : 05 31 60 07 07

Une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.



**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité :
76820087382